

4. Quelle incidence des défaillances d'entreprises liées à la crise de la Covid-19 sur l'emploi salarié ?

Éric Heyer

La brutalité de la récession induite par la pandémie de Covid-19 et les mesures sanitaires associées pourraient avoir des conséquences importantes sur le tissu productif français et ce d'autant plus que la récession d'activité sera hétérogène suivant les secteurs.

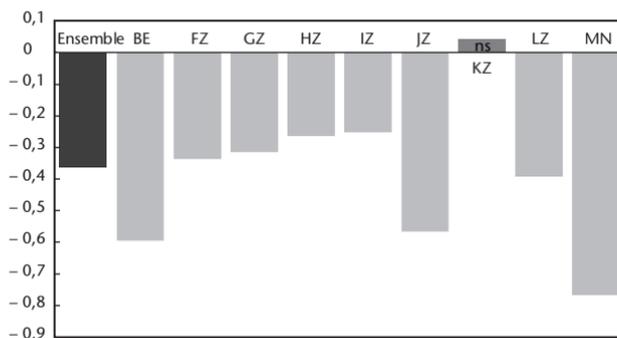
Si un grand nombre de travaux récents visent à évaluer l'impact de cette crise sur les faillites d'entreprises [Gourinchas *et al.*, 2020 ; Guerini *et al.*, 2020 ; OCDE, 2020 ; Sampognaro, à paraître ; Schivardi et Romano, 2020], il n'existe pas à notre connaissance d'étude sur l'incidence de ces défaillances sur l'emploi à la suite de la crise de la Covid-19.

Quelle incidence sur l'emploi des défaillances d'entreprises ?

Dans un premier temps, nous évaluons l'incidence d'une variation des défaillances d'entreprises sur l'emploi. Nous retenons comme mesure de ce dernier l'emploi salarié.

L'équation de demande d'emploi estimée est issue de l'optimisation sous contrainte budgétaire d'une fonction de production à élasticité constante (CES). L'emploi de la branche i dépend de la valeur ajoutée spécifique à la branche, du coût salarial réel spécifique à la branche et d'une tendance de productivité du travail. L'estimation est réalisée pour chacune des neuf branches (voir encadré) à l'aide de la méthode SUR (*seemingly unrelated regressions*) sur la période 2000-2019 sur données trimestrielles.

Graphique 1. Élasticité sectorielle de l'emploi salarié aux défaillances d'entreprises



Légende : l'estimation est menée sur la base des comptes nationaux de branches. Sont exclus de l'analyse les secteurs de l'agriculture (AZ), de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (OQ) et des services aux ménages (RU). L'industrie n'est par ailleurs pas décomposée en sous-secteurs. Au total, l'estimation porte sur neuf branches dont la mnémonique est la suivante : BE : ensemble de l'industrie ; FZ : construction ; GZ : commerce ; HZ : transport ; IZ : hébergement-restauration ; JZ : information-communication ; KZ : services financiers ; LZ : services immobiliers ; MN : services aux entreprises.

Sources : Insee, calculs de l'auteur.

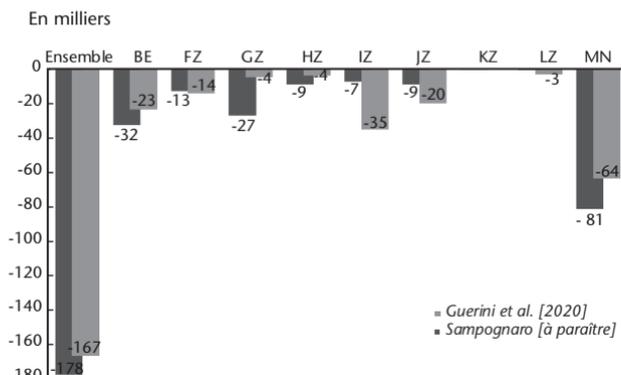
Le coefficient de la force de rappel ainsi que l'élasticité du travail à son coût sont contraints de façon à obtenir une valeur identique pour toutes les branches.

Lorsque l'on contraint l'élasticité de l'emploi aux défaillances d'entreprises à être identique dans toutes les branches, celle-ci sort significativement, avec le signe attendu et s'élève à $-0,3$: lorsque le nombre de défaillances augmente de 1 %, l'emploi salarié se réduit de 0,3 % (graphique 1) ; lorsque l'on laisse libre l'estimation sectorielle de cette élasticité, une forte hétérogénéité apparaît variant de $-0,8$ pour le secteur des services aux entreprises (MN) à un effet non significatif pour celui des services financiers (KZ) (graphique 1).

Près de 180 000 destructions d'emplois salariés liées aux défaillances d'entreprises à la suite de la crise de la Covid-19

En partant des résultats sectoriels sur données françaises des faillites d'entreprises supplémentaires à la suite de la crise sanitaire

Graphique 2. Nombre de destructions d'emplois salariés liées aux défaillances d'entreprises liées à la crise sanitaires



Légende : idem graphique 1.

Source : Insee, calculs de l'auteur.

proposés par Guerini *et al.* [2020] et par Sampognaro [à paraître], nous proposons une estimation des destructions d'emplois salariés associées à ces défaillances (graphique 2).

D'après nos estimations, les destructions d'emplois salariés à la suite de défaillances d'entreprises liées à la crise de la Covid-19 s'élèveraient aux alentours de 175 000 en 2021 dont près de 40 % pour le seul secteur des services aux entreprises (MN).

Repères bibliographiques

GOURINCHAS P. O., KALEMLI-ÖZCAN S., PENCIAKOVA V. et SANDER N., « Covid-19 and business failures », *mimeo*, juin 2020.

GUERINI M., NESTA L., RAGOT X. et SCHIAVO S., « Dynamique des défaillances d'entreprises en France et crise de la Covid-19 », *Policy Brief de l'OFCE*, n° 73, juin 2020.

OCDE, « Corporate sector vulnerabilities during the Covid-19 outbreak : assessment and policy responses », *Tackling Coronavirus Series*, 2020.

SAMPOGNARO R., « Faillites et Covid-19 : que nous apprend un modèle à la Melitz ? », à paraître.

SCHIVARDI F. et ROMANO G., « A simple method to compute liquidity shortfalls during the Covid-19 crisis with an application to Italy », *mimeo*, avril 2020.